



Systeme D



Déjà la canicule?

L'an passé, déjà, nous déplorions la tendance désastreuse qui se dessine dans notre discipline: la sécheresse des postes.

Cette année, tout laisse à croire que l'agenda universitaire précédait l'hécatombe de l'été tant les postes étaient rares: 10 postes de maître de conférences (dont 2 pourvus par mutation), 5 postes de chargé de recherche au CNRS et 4 postes à l'agrégation... Soit un total de 21 postes! Cela peut paraître heureux. Pourtant si l'on compare aux années précédentes, la courbe des postes n'est guère encourageante: le nombre de postes stagne autour de 10 mais par le jeu à somme nulle des mutations d'année en année, les créations réelles sont faibles.

En effet, en 1999, on dénombrait 15 postes ouverts au recrutement de maître de conférences et 12 postes à l'agrégation; en 2001, 11 postes de MCF (dont un par mutation) et 8 à l'agrégation; en 2002, seulement 12 postes de MCF (dont trois par mutation). Au rythme d'un poste en moins par an (en moyenne), et d'une division par deux de ceux de professeur, on peut espérer voir le quota de spécialistes en ANPE augmenter rapidement, dans notre discipline, au regard des 137 thèses soutenues en 2000 et 105 en 2001.

Le millésime 2003

Toutefois, comme toutes les années de sécheresse, la cuvée est rare mais plutôt bonne. En effet, les tendances au localisme ne sont pas celles qui frappent le plus les observateurs que nous sommes... avec la réserve que le seul critère que nous avons pour l'évaluer est celui de l'inadéquation

entre le lieu de soutenance et celui de recrutement.

Mais si le localisme diminue, les « universités-placeuses » restent sensiblement les mêmes que l'an passé: Paris 1, d'une part, et l'IEP de Grenoble, de l'autre. Avec l'IEP de Rennes et l'IEP Paris, ces quatre institutions comptabilisent 24 classé(e)s sur 36, soit les deux tiers. Ajoutons que ces 4 institutions qui ont produit près de 45% des docteurs sur les dix dernières années, obtiennent 75% des auditionnés -56 sur les 75 connus (voir l'article de N.Marriot et O. Godechot dans *SD* n°14). Rappelons que pour être classé, il faut commencer par être auditionné! Même si toute la prudence doit être de mise devant aussi peu de postes, on constate que la pénurie entraîne des placements « sûrs » (ou est-ce le seul effet du hasard?)... c'est-à-dire que les commissions semblent se tourner vers les gros producteurs sans nécessairement chercher plus loin !

Deux éléments positifs supplémentaires sont à saluer. D'abord, celui de la quasi parité du recrutement au CNRS: 2 femmes pour 5 postes; la présence d'une femme parmi les reçus de l'agrégation et de 2 seuls postes féminins parmi les MCF confirment, quant à elle, les logiques précédentes. Ensuite, les résultats de l'agrégation - aussi maigres sont-ils - sont plutôt encourageants: 2 places ont été accordées à de jeunes docteurs... soit la moitié des cas!

Charte

La nouveauté de cette année fût la première application de la charte des thèses mise en place par une action conjointe de l'ANCMSP et l'AECSP. Les maigres - premiers -

éléments dont nous disposons témoignent d'une relative prise en compte des points soumis aux présidents de commission (voir p. 4 et 5). D'autres points problématiques apparaissent, comme le temps trop court d'audition par des commissions... trop généreuses (?) avec une vingtaine d'auditionnés!

Un carton rouge est à adresser à la commission de Dijon pour son mauvais esprit: retournant les courriers que nous lui avons adressés et refusant de transmettre la moindre information, en d'autres mots, championne de l'opacité!

PS: N'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages sur le recrutement à : ancmsp@yahoo.fr

Sommaire

O
U
R
S

Systeme D

c/o Université de Paris I
Département de Science politique
17, rue de la Sorbonne
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication

Nicolas Hubé

Rédacteur en chef

Magali Boumaza

Comité de rédaction

Hélène Combes

Ivan Chupin

Philippe Blanchard

Nicolas Mariot

Emmanuel Taieb

Khadidja Attou

Olivier Grojean

Clotilde Marchetti

Aysen Uysal

Stéphanie Ronda

Benoît Olivier

Dominique Salgado

Vincent Vguyen Van Hai

Juillet 2003—Numéro 15

Campagne de recrutement des maîtres de conférences : la sècheresse avant l'heure...

	Paris 1	Avi
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs et omissions	D. Alcaud (IEP Paris), D. Cadiou (Bordeaux), Douillet A.C. (ENS Cachan), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Gravier M. (Paris 1), Henry E. (Paris 1-com), Le Lidec P. (Paris 1), Neumayer L. (IEP Paris), Payre R. (IEP Grenoble), Sacriste G. (Paris 1)	Balasiniski J. (Paris 10), Bazin-Begley (IEP Paris), Cadiou D. (Bordeaux), Charlety V. (Paris 1), Dompnier N. (IEP Grenoble), Douillet A.C. (ENS Cachan), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Ferret J. (Toulouse IHE), Foret F. (Paris 1), Gravier M. (Paris 1), Hamidi C. (IEP Paris), Henry E. (Paris 1-com), Laferte G. (EHESS ENS), Le Lidec P. (Paris 1), Marciak D. (EHESS), Massicard E. (IEP Paris), Mouchard D. (IEP Paris) Muhlenhover E. (IEP Paris), Muhlmann G. (Paris 7), Neumayer L. (IEP Paris), Pinson G. (Rennes), Secondy P. (Montpellier I),
Candidat(e)s classé(e)s	1° Neumayer L. (IEP Paris) 2° Le Lidec P. (Paris 1) 3° Sacriste Guillaume (Paris 1) 4° Dumoulin L. (IEP Grenoble) 5° Gravier M. (Paris 1)	1° Dompnier N. (IEP Grenoble) 2° Laferte G. (EHESS ENS) 3° Marciak D. (EHESS) 4° Secondy P. (Montpellier 1) 5° Mouchard D. (IEP Paris)

	Saint Etienne	Lyon
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs et omissions	Cadiou D. (Bordeaux), Douillet A.C. (ENS Cachan), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Grossman E. (IEP Paris), Le Lidec P. (Paris 1), Morel S. (Paris 1), Mouchard D. (IEP Paris), Muhlenhover E. (IEP Paris), Neumayer L. (IEP Paris), Pinson G. (Rennes), Polo J.F. (Paris 1)	Belot C. (IEP Grenoble), Douillet A.C. (ENS Cachan), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Mangenot M. (IEP Stbg), Payre R. (IEP Grenoble), Piazza P. (Paris 1), Pinson G. (Rennes), Treille E. (Rennes), Vallat J.P. (IEP Paris), Vignaux E. (Bordeaux)
Candidat(e)s classé(e)s	1° Pinson G. (Rennes) 2° Dumoulin L. (IEP Grenoble) 3° Morel S. (Paris 1) 4° Douillet A.C. (ENS Cachan) 5° Mouchard D. (IEP Paris)	1° Payre R. (IEP Grenoble) 2° Neumayer L.(IEP Paris) 3° Vignaux E. (Bordeaux) 4° Pinson G. (Rennes) 5° Piazza P.(Paris 1)

	Dijon	Reims
Liste des auditionné(e)s	?	?
Candidat(e)s classé(e)s	?	1° Muhlmann Géraldine (Paris 7) 2° Recondo David 3° Massal Julie (IEP Aix) 4° Thuriot Fabrice 5° Sacriste Guillaume (Paris 1)

	Strasbourg	Rennes
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs et omissions	Aldrin P. (Paris 1), Charlety V. (Paris 1), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Forest F. (Paris 1), Gravier M. (Paris 1), Henry E. (Paris 1-com), Mangenot M. (IEP Stbg), Massicard E. (IEP Paris), Sacriste G. (Paris 1), Zalewski F. (Paris 10)	Cohen A. (Paris 1), Doidy E. (EHESS socio), Dumoulin L. (IEP Grenoble), Frisque C. (Paris 10), Gravier M. (Paris 1), Henry E. (Paris 1-com), Le Lidec P. (Paris 1), Mouchard D. (IEP Paris), Muhlmann G. (Paris 7), Payre R. (IEP Grenoble), Pinson G. (Rennes), Polo J.F. (Paris 1), Treille E. (Rennes)
Candidat(e)s classé(e)s	1° Henry E. (Paris 1-com) 2° Zalewski F. (Paris 10) 3° Aldrin P. (Paris 1) 4° Sacriste G. (Paris 1) 5° Mangenot M. (IEP Stbg)	1° Polo J.F. (Paris 1) 2° Rui S. (Bordeaux 2) 3° Henry E. (Paris 1-com) 4° Pinson G. (Rennes) 5° Treille E. (Rennes) 6° Dumoulin L. (IEP Grenoble)

	Paris 1	Paris 9
Mutations:	Sandrine Lévêque (Évry Val d'Essonne)	Eric Agrikolianski (Strasbourg 2)

CNRS

Nous ne disposons d'aucune information quant aux dossiers examinés, ni quant aux nombres de candidat(e)s auditionné(e)s.

Conc	40/02 (CR1 - 1 poste)	40/03 (CR2 - 2 postes)
Candidat(e)s classé(e)s	1° Saada Emmanuelle (EHESS-socio) 2° Dubuisson-Quellier Sophie	1° Foucher Vincent 2° Spire Alexis (Nantes socio) 3° Chantraine Gilles 4° Neumayer Laure

Conc	40/04 (CR2 - 1 poste)	40/05 (CR2 - 1 poste)
Fléchage	Citoyenneté, gouvernance et territoire	Travail et économie politique
Candidat(e)s classé(e)s	1° Belot Céline (IEP Grenoble) 2° Spire Alexis (Nantes socio)	1° Godechot Olivier (ENS-CNAM socio) 2° Jeantet Aurélie

Agrégation

4 Postes (classés)
1. Jean-Michel EYMERI (MCF, Paris 1) 2. Géraldine MUHLMANN (Paris 7) 3. Jean-Gabriel CONTAMIN (MCF, Lille) 4. Daniel MOUCHARD (IEP Paris)

COMPTE-RENDU D'AG: UNE REFLEXION SUR LES OBJETS DE L'ANCMSP

Voici enfin le compte-rendu de l'AG de l'ANCMSP qui s'est tenue le 3 mai, le compte-rendu d'activités de l'année écoulée ainsi que les lignes de travaux décidées par le nouveau bureau qui s'est réuni, pour la première fois, au courant du mois de juin.

Devant une salle d'une cinquantaine de personnes, composée autant de jeunes doctorants que de docteurs, l'AG de l'ANCMSP s'est ouverte sur la présentation et la discussion du travail de Nicolas Mariot et d'Olivier Godechot sur les 10 ans de thèses en Science Politique. Nous renvoyons à l'article de ces derniers dans le dernier *Système D* (<http://olivier.godechot.free.fr/>). Le bureau a ensuite présenté son bilan moral et financier avant de procéder à l'élection du nouveau bureau.

Depuis 2 ans maintenant, nous avons ouvert une réflexion sur le rôle et le fonctionnement des écoles doctorales. L'AG a été l'occasion de faire un tour de table pour dresser un panorama du fonctionnement des écoles doctorales qui accueillent des doctorants en Science Politique. Le bilan est très contrasté avec des avancées fort positives dans certains endroits, l'apparition d'effets pervers dans d'autres ou encore l'absence totale d'activités dans certaines ED ce qui amène à s'interroger sur l'utilisation fort peu transparente des fonds alloués. Ces fonds sont normalement prévus pour la formation des doctorants (déplacements, équipements, aides financières, etc.). Il est dans ces conditions particulièrement étrange de constater que ces fonds ne sont pas tous utilisés dans certains cas, ou bien qu'ils servent à quelques responsables d'ED à l'organisation de colloques, qui ne comptent pas de doctorants dans les contributeurs ! Un débat s'est alors amorcé sur la durée de la thèse. La complexité du sujet et l'impératif de quitter la salle ne nous ont pas permis d'aller au bout de la discussion. Il s'agit cependant d'un débat important qu'il conviendrait de développer sur la liste « doctorants ».

Rapport d'activités

1. Participation aux manifestations de la discipline:

2ème salon des thèses à Paris : intervention orale lors de la séance d'ouverture (reproduite dans le SD d'avril)

congrès de l'AFSP à Lille : intervention lors de l'AG de l'AFSP

Notre association est maintenant considérée comme représentative au sein de la discipline et est régulièrement invitée à prendre part aux manifestations "officielles". Nos idées y rencontrent un écho certain même s'il subsiste des difficultés à faire passer dans la pratique les idées énoncées. Cela est dû au fait que les changements de fond ne peuvent avoir lieu uniquement à l'échelle d'une discipline.

2. Rapports avec les autres associations:

Avec la CEC, dont nous sommes des adhérents, l'incompréhension mutuelle perdure, malgré nos efforts. Cependant, la CEC est considérée, par les pouvoirs publics, comme l'association représentative de l'ensemble des doctorants et ses positions sont largement écoutées au ministère. Il est fondamental de défendre la spécificité des SHS au sein de la CEC.

Avec DDE, à laquelle nous avons adhéré lors de sa création l'an dernier, les rapports ne sont pas à la hauteur de la proximité de nos revendications et devront être plus suivis à l'avenir afin d'accroître notre capacité commune de mobilisation

Avec les autres associations étudiantes : le recensement des associations locales n'a pas été très concluant en terme de prise de contact ou d'actions communes, sauf avec d'ASPASIE (association de science politique aixoise et de solidarité inter-étudiante).

Ces activités sont très exigeantes en temps et ont souffert cette année du nombre trop réduit de membres actifs au sein du bureau (le plus souvent en raison de séjours à l'étranger en lien avec leurs recherches).

3. Diffusion des informations en science politique

Listes de diffusion La liste connaît toujours un franc succès. Mais la liste doctorants est trop peu utilisée comme espace de débats. Une tâche du nouveau bureau sera de la mettre à jour, de repenser sa fonction et de la redynamiser.

Deux numéros de *Système D*. Si la visibilité, et partant de là l'audience de l'association, est bonne il semble judicieux aujourd'hui d'envisager de compléter ces outils par la mise sur pied d'un site web qui pourrait servir de "mémoire" des activités de l'association et améliorer la diffusion de nos propositions.

4. La Charte des thèses

La charte a été largement diffusée à l'occasion de la campagne de recrutement des MDC, dans la mesure où nous connaissions les membres des commissions de spécialistes concernées. Cette année était décisive car elle est la première année où ce texte est susceptible de s'appliquer. Rappelons qu'il n'est pas contraignant, mais qu'il s'agit d'engagements minimums négociés avec l'AECSF et qui dans bien des cas demande le respect des textes en vigueur. Notons une collaboration fructueuse avec l'AECSF. Les premiers effets de la charte ont été rapidement perceptibles : plusieurs universités ont pris soin de nommer des rapporteurs en science politique, à St-Etienne le nom des candidats auditionnés ont été placés sur le site Internet, si les chevauchements n'ont pu être évités les présidents de commissions concernés envisagent un aménagement des horaires.

Nous regrettons n'avoir eu que très peu de réactions sur

le texte lui-même suite à sa diffusion sur la liste et de l'envoi à plus de 60 présidents de commission de spécialistes qui étaient susceptibles de recruter des maîtres de conférences en science politique à l'avenir. Cette campagne de recrutement soulève des problèmes qui ne sont pas pris en compte dans la charte comme le nombre très important de candidats auditionnés par certaines commissions.

5. Les ED et la réflexion sur les mutations de la discipline

Outre les articles de *Système D* et les débats organisés lors de l'assemblée générale, l'ANCMSP s'est engagé, encore une fois en lien avec l'AECSP, à organiser les 2èmes Assises de la Science Politique. Notre association aura en charge la demi-journée consacrée aux écoles doctorales, l'autre demi-journée étant consacrée au LMD. Ce projet est intéressant et mobilisateur et ces assises devraient être le moyen de faire la lumière sur le fonctionnement des écoles doctorales dans lesquelles est intégrée, plus ou moins bien, la science politique. Les écoles doctorales pourraient devenir la structure d'un encadrement collectif des doctorants que l'ANCMSP appelle de ses vœux.

Le projet peine toutefois à se concrétiser (programme, financements, etc.). Devant l'urgence des problèmes posés par le LMD, l'AECSP a souhaité avancer plus vite sur ce point et a organisé une journée d'études le 2 juin 2003.

6. Toucher et informer les doctorants dès leur inscription en thèse :

Jusqu'à présent, l'information concernant l'ANCMSP et les listes de diffusion a surtout fonctionné sur le mode du bouche à oreille ce qui permettait peu de toucher les doctorants récemment inscrits en thèse ou relativement isolés. Pour remédier à cet état de fait, nous avons localisé plus de vingt écoles doctorales en France ayant des doctorants en science politique. Nous leur avons fait parvenir des affiches d'information sur l'ANCMSP. Certaines l'ont diffusé sur leur liste interne.

Une question s'est alors posée : est-ce la vocation d'une association de doctorant d'informer des difficultés rencontrées dans notre discipline ? De plus, généraliser ce type d'intervention demanderait un travail considérable.

Solution : faire une plaquette simple et didactique distri-

buée aux Ecoles Doctorales et mise en ligne sur le futur site de l'ANCMSP.

7. Fonctionnement du bureau

Le développement des partenariats a pour conséquence la multiplication des réunions et l'accroissement des tâches à accomplir par les membres du bureau, ce qui n'est pas sans poser des problèmes surtout pour ceux qui sont en phase d'écriture de leurs thèses. Nous avons donc opté pour un élargissement du bureau.

Liste des membres du bureau et fonction:

Nicolas Hubé (IEP Strasbourg), président

Magali Boumaza (IEP Strasbourg), secrétaire générale

Hélène Combes (Paris III), trésorière

Ivan Chupin (Paris IX)

Philippe Blanchard (Paris IX)

Nicolas Mariot (CNRS)

Emmanuel Taieb (Paris I)

Khadidja Attou (Montpellier I)

Olivier Grojean (EHESP)

Clotilde Marchetti (Paris I)

Aysen Uysal (Paris I)

Stéphanie Ronda (IEP Aix)

Benoît Olivier (Paris X)

Dominique Salgado (Paris X)

Vincent Vguyen Van Hai (Paris VIII)

Quelques éléments de la discussion lors de la réunion du bureau : Ligne de l'ANCMSP sur la réforme Ferry :

L'association prend position prioritairement sur les questions qui concernent son objet à savoir la défense des intérêts des candidats aux métiers de la science politique et les questions relatives au statut de l'université. Elle se donne néanmoins également la possibilité de prendre position sur des sujets d'intérêt plus général : le principe de la visibilité de l'AncmSP sur des appels aux manifestations est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions sous réserve d'un accord sur les textes proposés. L'ANCMSP a ainsi décidé de s'associer au mouvement contre la réforme Ferry et le projet Fillon sur le financement des retraites qui concerne l'ensemble de la fonction publique et du salariat du privé. A ce titre le bureau de l'AncmSP réaffirme le principe du maintien d'un cadre national des diplômes et s'oppose à l'autonomisation des universités.

P e t i t e H i s t o i r e d ' u n e m o r t a n n o n c é e

Membre du bureau de l'ANCMSP depuis la dernière AG et doctorante à Montpellier, je voulais lancer une association locale qui aurait comme objectifs : la visibilité du groupe des doctorants et jeunes chercheurs de Montpellier; la confrontation avec les pairs au niveau national et la revendication de moyens conséquents p

la recherche la transparence de l'école. Ces quelques objectifs s'inscrivent dans le prolongement de l'action et des objectifs de l'ANCM

Il faut rappeler que le Département Science Politique, à Montpellier, est rattaché à la Faculté de I de Montpellier 1 et ce fait à peine 3 ans qu'il assure les enseignements de Licence et de Maîtrise en science politique

Cependant, la particularité de ce Dé

ment est qu'il comprend en son sein d laboratoires de recherche le CER (centre d'études et de recherches en riques de l'Etat) et le CEPEL (centre d'étu des politiques de l'Europe Latine, ratta au CN

Il y a trois ans et dans le cadre d'un turation, une UMR est créée et dev rassembler les deux laboratoires. Mais d les faits, il reste séparés y compris d pæ

Pour des conflits dont je ne connais ni l nèse, ni les tenants et aboutissants, ce tage entre les deux demeure et prend ç nailles les jeunes chercheurs et les d rants. Pour tenter de briser cette at phère et mettre en place une organisati des jeunes chercheurs, j'ai appelé à ur uni

Malheureusement, très peu de doctorai ont répondu à l'appel, ceux du CEPEL ne sont même pas donnés la peine de pa

Les sciences sociales perdues dans l'espace

En avril dernier, Luc Ferry distribuait à grands frais, sa Lettre à tous ceux qui aiment l'école. Loin de renforcer l'amour, la longue Lettre, d'environ 200 pages, cosignée avec Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement secondaire et Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, avait provoqué le scepticisme de nombreux enseignants voire leur colère. La partie rédigée par Claudie Haigneré est intitulée « Demain la science ». Tout un programme...

La *Lettre* au feu, et les professeurs au milieu. Avant de la lire, je m'étais longuement demandé pourquoi autant d'enseignants avaient jeté ce livre qui leur était pourtant gracieusement offert avec les deniers du contribuable. Une fois lue la partie rédigée par Claudie Haigneré, je dois avouer que je comprends davantage leur acte. Et, pourtant la contribution de la ministre, intitulée de manière prospective « *Demain la science* » portait bien : par un discours de « terrain ». « *Depuis mon entrée en fonction, j'ai visité des laboratoires, rencontré des chercheurs, participé à des manifestations*, précise la ministre. *J'en ai tiré une conviction forte. La France dispose d'un extraordinaire potentiel de recherche* ». A ce stade, les professeurs en avaient au moins pour leur argent, c'est-à-dire pour pas grand chose puisque le livre leur avait été distribué gratuitement.

Dès le deuxième paragraphe, ça se gâte. La ministre se noie dans la langue de bois. Morceaux choisis de ce « parler creux » : « *Les enjeux sont bien sûr internationaux : européens d'abord, avec la nécessité de mieux affirmer les grandes lignes d'une politique de recherche véritablement commune, mais aussi planétaires dans un contexte non seulement de concurrence exacerbée, mais aussi de développement durable* ». Ça ressemble à du Alain Lipietz, c'est beau comme du Alain Lipietz, mais c'est du Claudie Haigneré.

« *Oser la science* »

Et puis sur un mode plus introspectif et volontariste : « *La science c'est la concordance entre un rêve, un désir qu'on porte en soi et une opportunité (...)* Une recherche peut être audacieuse par sa thématique ou par la méthode d'approche. Il faut saisir une chance, franchir une frontière, transformer le rêve en réalité. Il faut oser la science ». Et c'est là que le vaillant lecteur (y compris l'apôtre du gouvernement Raffarin) qui est parvenu jusqu'à la page 170, ne peut manquer de laisser échapper le livre de ses mains...

Mais fort heureusement, la *Lettre* c'est aussi du concret. La ministre propose ses « engagements pour la recherche française ». Premier engagement : « *Dynamiser la recherche publique en ouvrant des 'chantiers de la science'* », Deuxième temps : « *Mise en application du 'plan sur l'innovation'* » (rénovation du statut des fondations). Et enfin, « *rationalisation de la société de l'information* ».

Et, la ministre ne nous épargne rien. Comme dans tout bon discours politique tendu vers l'avenir, elle fait appel aux générations futures : « *une recherche plus efficace, une innovation plus performante, des technologies mieux partagées : autant d'atouts pour notre pays, autant de défis pour notre jeunesse !* ». Un peu plus loin, on peut lire : « *la science est bien cet appel au voyage, qui colle si bien avec les qualités de la jeunesse* ». Et, pour cause, les sciences « dures » font face à une

crise des vocations et ça l'ancienne spationaute le sait bien. En 1996, il y avait 133 000 étudiants en DEUG scientifique dans les universités françaises et l'on comptait 98 000 en 2001-2002. Principales disciplines touchées : la physique, la chimie et la biologie. L'un de ses axes est donc de « réinscrire la science dans notre culture quotidienne ». Pour ce faire, rien de tel que les nouvelles technologies et l'Internet, estime la ministre qui souhaite élargir l'accès au haut débit avec l'objectif d'atteindre 10 millions d'abonnés en 2007, et qui cherche également à promouvoir la console de jeu comme support ludique de pédagogie scientifique. Aux grands maux, les grands remèdes.

« Supplément d'âme »

Et puis, chassez le naturel... Claudie se met à vous parler d'espace : « Donnons-nous les moyens de réussir sur de grands sujets comme par exemple notre politique spatiale et aéronautique, traditionnel fleuron de notre rayonnement mondial ». Je vous passe les longs développements (au moins 2 pages sur 20) sur la politique européenne de l'espace.

Au milieu de tout ce fatras, il y a quelques phrases qui font sens (ce qui ne veut pas forcément dire que l'on soit d'accord avec le sens). Ainsi, par

exemple, la ministre plaide en faveur d'une division du travail de recherche entre recherche privée et publique. « A la recherche publique de contribuer au nécessaire élan scientifique, notamment sur un plan plus théorique. A la recherche privée de permettre que les découvertes ou les innovations connaissent une large application », explique-t-elle.

Mais où sont les sciences sociales me direz-vous ? Eh bien, la ministre y consacre quand même au moins cinq lignes sur vingt pages. « Depuis le milieu du XXème siècle, la science peut tout, même détruire plusieurs fois la planète qui l'a vu naître, souligne Claudie Haigneré. Ce qui rend la science dangereuse, c'est qu'à un supplément de pouvoir ne correspond pas un supplément d'âme. C'est bien là le rôle des sciences humaines et sociales. Grâce à l'histoire ou à la philosophie, on peut être initié aux enjeux de la science et plus largement aux fondements de la nature humaine : quels sont les mobiles d'une action d'un homme ? ses finalités ? ». Compte tenu de la tonalité générale et du flou argumentatif de la contribution, peut-être était-ce mieux ainsi (faute d'être mieux, c'est du moins compréhensible) que les sciences sociales en soient réduites au rang de « supplément d'âme ». A tout jamais perdues dans l'espace.

ECOLES DOCTORALES: ACTE 3

U n e r é f l e x i o n s u r l e r ô l e d e s E c o l e s d o c t o r a l e s : d e l a n é c e s s i t é d e m a i n t e n i r u n e n s e i g n e m e n t d e l a n g u e s v i v a n t e s

Cette contribution est née d'un bref séjour outre-Manche. En effet, l'auteure s'est rendue à la Maison française d'Oxford pour y prononcer une communication, dans le cadre du séminaire "French Politic & Society" dirigé par le Pr. David Goldey (Lincoln college, Oxford).

L'enjeu de cette conférence ne résidait pas uniquement dans l'échange de points de vue sur le phénomène frontiste et son rapport à la jeunesse. Il s'agissait bien de rendre compte des résultats d'un travail en anglais. Si nous avons pu exposer nos conclusions et instaurer un débat, nous avons tout de même été "frustrées" par le manque cruel de vocabulaire qui aurait pu alimenter un débat déjà fructueux, certes. Et c'est de cette expérience que nous souhaiterions livrer quelques remarques sur

un des enjeux des écoles doctorales.

En effet, l'ANCMSP œuvre d'une manière générale à la reconnaissance et à la place des doctorants dans notre discipline. Les mêmes doctorants sont amenés à choisir des terrains comparés et donc à pratiquer une langue de travail qui n'est pas forcément leur langue maternelle (le meilleur moyen restant, nous semble-t-il de s'expatrier pendant une période afin de s'immerger dans son terrain). Même si ces derniers ne constituent pas encore la majorité des thèses soutenues, ceux qui se sont "contentés" d'un terrain franco-français sont amenés tôt au tard à faire état de leur recherche dans des arènes européennes voire internationales. Et, il nous semble, à ce titre, que les écoles doctorales doivent pouvoir apporter un soutien consé-

quent en la matière.

Favoriser la recherche

Rappelons que pour nous et pour l'ANCMSP en général, les écoles doctorales doivent leur existence à une communauté de jeunes chercheurs et donc proposer un certain nombre de "logistique" afin d'améliorer les conditions de la recherche. Il s'agit selon les moyens de défrayer les doctorants qui participent à des colloques et autres manifestations scientifiques, de leur proposer des formations (informatiques par exemple pour les initier aux secrets d'un traitement de texte, fort utile lorsqu'on s'engage dans la rédaction de ladite thèse).

Mais force est de constater que les écoles doctorales ne proposent pas suffisamment voire pas du tout un enseignement de langue étrangère, à tout le moins en anglais.

Or, on l'a remarqué, les derniers enseignements de langue vivante datent au mieux du DEA au pire du second cycle. Autant dire qu'après 5-6 ans de recherche doctorale, le(a) jeune chercheur(e) se retrouve dans une situation où il n'a pas pratiqué de langue étrangère depuis des lustres.

Se défendre sur la scène internationale

On le sait, la seule lecture d'ouvrages, d'articles scientifiques dans d'autres langues ne suffit pas – même si on acquiert du vocabulaire spécifique –

pour se présenter sereinement dans des manifestations internationales et échanger avec d'autres chercheurs qui raisonnent souvent dans d'autres cadres que ceux de la science politique française.

C'est pourquoi, il nous semble que le lieu idéal pour organiser un enseignement de langue, où l'on pourrait par exemple exposer une communication en langue étrangère, reste les écoles doctorales.

Ainsi, à Strasbourg, les juniors du GSPE (Groupe de Sociologie Politique Européennes) envisagent dans les mois à venir la session de séminaires en langue étrangère – a priori l'anglais sera la langue de travail – au cours desquels les uns et les autres prononceront des communications en préparation pour des colloques internationaux...

Par ailleurs, il convient de saisir les directeurs des écoles doctorales de cette question, cet enjeu et de proposer ce type de session de travail où la présence d'un linguiste serait la bienvenue.

Ce sont des chantiers auxquels les membres de l'ANCMSP vont s'atteler dans les prochains temps, et nous l'espérons avec le concours des associations de chercheurs confirmés et de l'AFSP : rappelons-nous lors du dernier congrès de l'AFSP à Lille en septembre 2002, Jean Leca, lui-même appelait de ses vœux la représentation des politistes français dans les manifestations scientifiques internationales.

INTERNATIONAL:

SYSTEME D OUVRE, PAR CE NUMERO, SES PAGES À UNE RUBRIQUE NOUVELLE, „INTERNATIONAL“. EN EFFET, DEVANT LE CONSTAT D'UNE POUSSEE TOUJOURS PLUS FORTE DE LA RECHERCHE A L'INTERNATIONALISATION , L'ANCMSP CHERCHE A CONNAITRE LES HEURS ET MALHEURS DE NOS CAMARADES CHERCHEURS, PROCHES OU LOINTAINS VOISINS. PLUS GÉNÉRALEMENT, NOUS CHERCHONS A IDENTIFIER LES CONDITIONS DE REALISATION MATERIELLE D'UNE TELLE RECHERCHE ET LES CHANCES D'INSERTION QUI EN DÉCOULENT. ALORS L'INTERNATIONAL SERA-T-IL LE GENRE NOUVEAU DU CHERCHEUR OU SEULEMENT UN PARCOURS DU COMBATTANT ANONYME?

N'HESITEZ PAS À NOUS FAIRE CONNAITRE VOS EXPERIENCES / CELLES DE VOS PETIT(E)S CAMARADES EXPATRIÉ(E)S, AFIN D'ALIMENTER CETTE RUBRIQUE NOUVELLE. VOUS POUVEZ NOUS ÉCRIRE À NOTRE ADRESSE MAIL: ANCMSP@YAHOO.FR

R e c r u t e m e n t d ' i c i e t d ' a i l l e u r s

Depuis plusieurs années maintenant, l'ANCMSP s'est fixée comme objectif de rendre les recrutements en science politique plus transparents. La transparence passe, entre autres choses, par une meilleure diffusion de l'information sur les modalités et les conditions du recrutement. Le fonctionnement concret du recrutement à l'université et au CNRS est désormais mieux connu des lecteurs de SD. Comment cela se passe-t-il ailleurs ? Voici un témoignage " brut ", sans jugement ni commentaire, d'un recrutement aux Etats-Unis. Pour Système D, une candidate à un poste d'enseignant à l'Université de Tucson au Texas, Alma MacDonaldo, nous raconte son expérience.

ETRE CANDIDATE DANS UNE UNIVERSITÉ AUX ETATS-UNIS

J'ai présenté ma candidature dans une université de niveau 1, c'est-à-dire que cette université est classée parmi les 10 meilleures dans mon domaine de recherche. Le poste est publié dans une annonce officielle. Les candidats envoient un dossier avec lettres de recommandation, trois articles, programmes de recherche et d'enseignement. Sur ce poste plus de 100 personnes se sont portées candidates et nous avons été 4 à être retenues pour passer les entretiens (...). Toutes des femmes, compte tenu de la politique de discrimination positive.

„Ils veulent que tu parles“

Quand j'ai reçu la confirmation, j'ai eu seulement une petite semaine de préparation. Certains professeurs m'ont fait part de leurs recommandations. Le conseil le plus incroyable a été celui d'un professeur qui m'a dit : " Toutes les discussions pendant les déjeuners, repas et dîners font partie intégrante de ton évaluation. Ils veulent que tu parles, donc commande des choses légères, simples et rapides à manger, qui te permettent de parler beaucoup, même si tu as encore faim à la sortie . (...) "

J'ai atterri, dimanche soir, en plein désert d'Arizona (je viens de Boston), épuisée par les jours de préparation. Le lundi, j'ai commencé, sans préalable, par un petit déjeuner avec des membres du département : enseignants et étudiants de troisième cycle. Ainsi, dès ce petit déjeuner, j'ai fait la connaissance des feuilles vertes, qui m'ont accompagnée le reste de mon séjour. Entre moi et toute personne avec qui j'ai discuté pendant ces deux jours, il y a toujours eu ces feuilles vertes ! C'est, en fait, une grille d'évaluation avec, à la fin, une question sur la pertinence ou non de mon recrutement.

J'ai eu des entrevues tout le lundi avec des membres du département. Les questions portaient sur les programmes d'enseignement, de pédagogie et sur mon sujet de recherche parfois sous forme d'une discussion presque amicale (malgré les feuilles vertes). En fin de journée, j'ai donné un cours à des étudiants de troisième cycle, presque tous en doctorat (une classe de 20 élèves environ). Il s'agissait d'un sujet que je connais bien. Il y a eu peu de questions pendant le cours mais, ensuite, une vraie discussion s'est engagée. À la fin, ils ont applaudi mais un doute subsiste : qu'ont-ils écrit sur

ces chères feuilles vertes ?

A bout de souffle

Sans avoir droit à une pause, j'ai ensuite dîné avec deux professeurs du département. Je ne pensais qu'à une chose : rentrer à l'hôtel pour préparer ma journée du lendemain et la grande présentation de mon thème de recherche. Mardi matin, j'ai prijs le petit déjeuner avec des étudiants. Pas de feuilles vertes à l'horizon cette fois. Encore des entrevues avec des enseignants et enfin la présentation de mon sujet de recherche. Il y a eu beaucoup de questions et la discussion a vraiment été pointue. Plusieurs spécialistes reconnus de ce sujet étaient présents dans l'assistance.

Prise en charge complète

Sans trop souffler, après ma présentation, j'ai recommencé la ronde des entretiens. Au bout d'un moment ces derniers deviennent répétitifs : il n'y a plus qu'à reprendre les meilleures formules. Bref, l'exercice est vraiment devenu lassant, mais mon petit discours était désormais parfaitement rodé.

A la fin de l'après-midi, j'ai eu droit à un tête-à-tête avec le directeur de la faculté puis avec le secrétaire académique. Les deux entrevues se sont bien passées mais j'étais épuisée après avoir dormi seulement 3 ou 4 heures la nuit précédente ! (...) J'ai encore eu droit à un dîner avec des chercheurs. Au petit matin, j'ai quitté le "désert" d'Arizona pour retrouver la "tundra" de Boston.

Pendant plus d'une semaine, les feuilles vertes m'ont accompagnée dans mon sommeil. (...)

Tous les frais (avion, hôtel, repas) ont été pris en charge par le département. (...) Je ne sais pas si je serais recrutée mais si c'est le cas, j'aurais ensuite à négocier mon embauche. Chacun négocie son salaire et ses prestations de manière personnelle. Les négociations ont lieu avec le département qui négocie lui-même avec les instances de direction de l'université et cela jusqu'à ce qu'un accord soit finalement trouvé entre toutes les parties !

L'embauche

Deux mois plus tard. Ça y est : j'ai été recrutée ! La décision finale est revenue aux universitaires même si la directrice de l'école d'éducation a eu son mot à dire. (...)

INTAERNTIONAL:

J'ai dû entrer dans la phase de négociation : embauche, visa, assurance, etc. On négocie beaucoup de choses bien que, dans mon cas, les termes du contrat m'étaient tous très favorables. Il n'y a donc pas eu grand chose à "négocier". Dans quelques semaines, j'irai chercher un logement : ce voyage fait partie des frais payés ainsi que le déménagement, pour ne donner que deux exemples. (...)

Financer ses recherches

Le salaire n'est pas aussi important que ce que j'avais imaginé, surtout en termes de pouvoir d'achat. Aux USA, les salaires des universitaires en sciences sociales et humaines sont les plus bas! De plus, dans les universités américaines, on ne nous paye que 9 mois par an; les 4 mois d'été les universitaires n'ont aucune obligation et ne sont donc pas payés ! Mon

salaire initial est environ de 3.000 dollars mensuels net. Il s'agit du salaire de base avec lequel un jeune universitaire entame sa carrière mais ensuite cela dépendra de toute une série de facteurs comme des bourses additionnelles, ma participation à des programmes de recherche, des contrats, du consulting, etc. (...)

Maintenant que j'ai passé les étapes de recrutement et de négociation reste à m'insérer et à m'adapter dans une vie académique très différente de celle de mon pays (le Mexique), très prenante et très compétitive. Le plus dur sera la recherche de ressources économiques pour financer mes recherches. Si je n'y arrive pas, je ne survivrai pas dans le système américain.

Le couple franco-allemand et son doctorant Qui s'occupe de la garde de l'enfant ?

Au moins de novembre dernier, l'université franco-allemande de Sarrebruck organisait un atelier s'intitulant : « Ecole doctorale en France et en Allemagne ». Aussi deux universités d'été, qui regroupaient de jeunes chercheurs en sciences sociales, français et allemands, ont déjà vu le jour . Au cours de ces diverses réunions, des constats pas toujours très glorieux pour l'avenir de « l'internationalisation » de la recherche, sont ressorties .

ans les nouveaux projets gouvernementaux plus généralement dans *mainstream* universitaire académique *l'internationalisation* de la recherche est devenue une quasi nécessité pour tout chercheur à un moment de sa carrière (voir l'article de Chupin de ...). Ces mêmes de la recherche ont conduit à l'édition du système appelé le (Licence Master Doctorat) ... 8. ... les écoles doctorales sont dotées d'une place relativement centrale dans la formation du devenir de ses doctorants. La question se pose : qu'advient-il d'un doctorant quittant son ED pour aller faire son stage ailleurs ? En Allemagne, par exemple

L'encadrement doctoral des 2 côtés du Rhin

Tout d'abord, il n'existe pas en Allemagne de véritable ED. *Graduieraten* est un groupe de doctorants sélectionnés,

en début de thèse, pour effectuer leur recherche, sur un thème particulier à qui on offre une infrastructure, des financements et des séminaires de formation... bref une sorte de didyde du professeur. Mais ils ne concernent qu'une partie minime des chercheurs. Ainsi, les écoles doctorales en France recrutent 100% des doctorants inscrits dans une université depuis 1998, alors que les doctorants allemands ne sont pas comptabilisés (sauf ceux participant à *Graduieraten*, soit environ 10% total)... leur inscription n'est même pas obligatoire le premier semestre en semestre. Une deuxième grosse différence dans les structures d'encadrement du jeu doctoral : la discipline est le thème de recherche. Les écoles doctorales regroupent les doctorants autour de thèmes larges (pour ne pas dire, pas thème du tout), alors que l'*Grad*

la ont une thématique restreinte. collaboration entre deux universités peut donc qu'être partielle. Autre p : le nerf de la guerre... En France on estime qu'un étudiant sur trois sciences humaines et sociales reçoit une allocation, une bourse ou un placement quelconque, deux tiers des doctorants en sciences dures sont financés. En Allemagne, les doctorants d *duiertenko* sont financés à 100%, les autres doivent se débrouiller avec fondations nombreuses privées ... mais elles souffrent actuellement de la crise économique voire sont presque ruinées comme la fondation Heinrich Heine (proche des Verts) ou la chambre de députés du Land de Bavière.

Et le franco-allemand dans tout ça ?

Mais qu'en est-il des doctorants qui voudraient de passer le Rhin pour faire leur thèse ? Là, se heurtent deux traditions différentes. En effet, un étudiant qui est rattaché par obligation à une école doctorale en France et est relativement bien cadré peut se retrouver seul devant ses livres en Allemagne, quand il ne dispose pas d'informations... car personne ne l'encadre p. Rassurons nous, il existe des institutions françaises comme le Centre Marc Bloch à Berlin ou la Mission Historique de Göttingen qui donnent à l'étudiant la possibilité de nouer immédiatement des contacts avec les doctorants et chercheurs allemands, ainsi que celle de s'intégrer au sein d'une équipe. De plus, comme le note Agnès Labrousse dans un article distribué au Centre Marc Bloch, les conditions de travail définies par ce type d'institutions sont meilleures et feraient rêver nombre de doctorants restés en France. Rappelons l'accès à des bureaux individuels ou, le plus souvent, partagés, équipés d'ordinateurs reliés à Internet. Mentionnons également la qualité des bibliothèques allemandes, la richesse de leurs fonds et leurs conditions de

sation : possibilité de consulter simultanément de nombreux documents, accès direct à un grand nombre de volumes en présence d'un appareil de prêt à la bibliothèque. Ces facteurs ont un retentissement immédiat sur la collaboration d'un sujet de recherche : ils terminent pour partie les choix scientifiques et la qualité du travail. Cependant, en dehors de cas encore trop ponctuels, l'intégration dans une équipe de recherche allemande reste encore relativement peu fréquente au stade doctoral (L'Université Française Allemande de Brück a, pour l'heure, créé un *duiertenko* en sciences humaines et sociales entre Dresde et l'EPHE.) Pour cette raison, contraindre les doctorants français à s'inscrire dans des équipes de recherches allemandes et plus particulièrement d *Graduiertenkol* serait une « fausse bonne idée. Cela signifie que les doctorants français doivent en grande partie coller au découpage de l'objet en vigueur en Allemagne. Ce dernier point est un des éléments essentiels d'achoppement des démarches de collaboration entre les équipes : qui est considéré comme de la science politique en France peut se retrouver dans les cas en sociologie, en ethnologie européenne, en sciences de la culture ou en science administrative. L'étudiant motivé désirent mettre en place une tutelle de thèse (comme on le recommande souvent) se heurte à cette problématique des frontières. Les avantages de la cotutelle sont nombreux en terme d'accumulation de capital symbolique en Allemagne : c'est un formidable moyen d'ouvrir des portes dans les institutions où l'on recherche, c'est un moyen judicieux de justifier, dans les fondations allemandes, que sa demande est légitime. Mais elle reste souvent une fausse piste en terme de stratégie de carrière. En raison de la même pénurie des postes, les universités allemandes et françaises se repli-

INTAERNTIONAL:

sur des candidats nationaux, voire étrangers. Le doctorant étranger est d'autant mieux accueilli qu'il est implicitement mis qu'il repartira dans un avenir proche et ne marchera pas sur les « plattes » des nationaux. Le caractère fortement mandarin du système allemand, la durée souvent limitée des études, accentuent la fermeture du « marché » académique de ce pays. Nombre de jeunes chercheurs souhaiteraient rester en Allemagne. Ils doivent le plus souvent, se rendre à l'évidence, regagner la France. Commence, alors, sans doute l'étape la plus rude de la vie du doctorant : la réinsertion.

Sans vouloir nous attarder sur ce dernier point (qui doit faire l'objet d'un article à part), signalons que les jeunes expatriés souffrent à leur retour de l'« exotisme » qui n'est pas si peu séduisant. Non présents, ils n'ont

pas pu faire le networking nécessaire. Spécialistes de l'Allemagne, ils sont considérés comme des gens qui parlent d'un pays qu'on croit connaître très bien, et donc, sans intérêt ! L'Allemagne n'est pas un pays cible des bourses allemandes « culturelles » du MAE, par conséquent...

Financer la mobilité / la cotutelle

Parallèlement à ces soucis stratégiques, le jeune doctorant, aussi motivé qu'il est, est toujours à la quête de deux sous pour payer son train de nuit ou sa chambre en auberge de jeunesse. Les procédures administratives ne sont pas les mêmes en France, de sorte à noyer le doctorant : les postes ministériels sont répartis entre le MAE, le MEN, M. de Culture. Il faut alors regarder du côté des bourses allemandes offertes par le DAAD (Office allemand d'aides universitaires).

ENCADRÉ :

La GIRAF au long cou

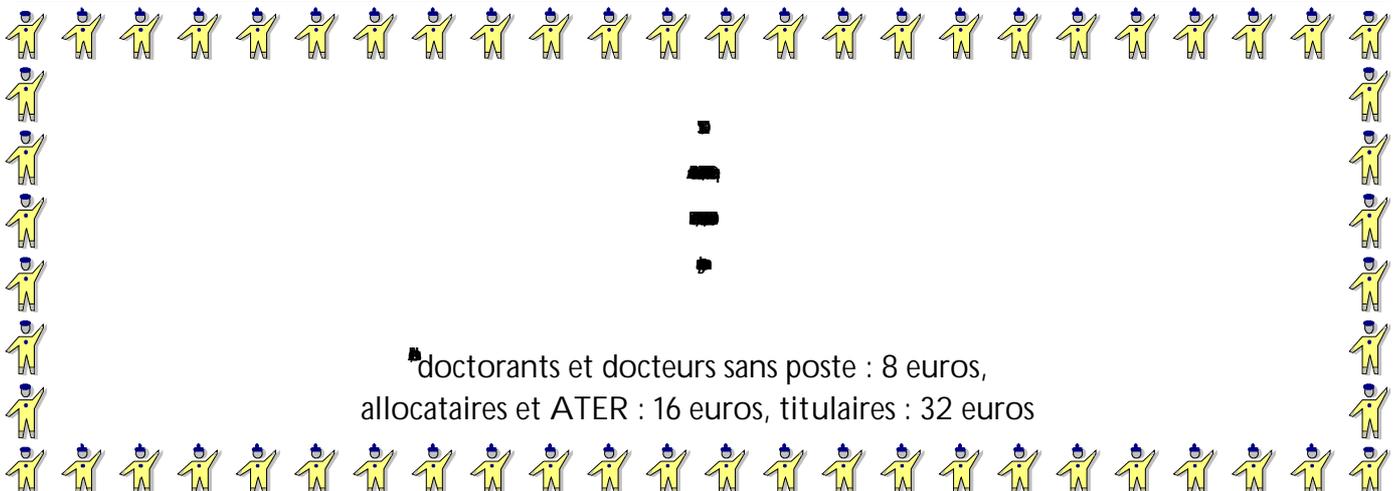
Un **Groupe Interdisciplinaire de Recherche France-Allemagne (GIRAF)** a vu le jour parmi les doctorants et jeunes docteurs français et allemands. Faisant le constat des lacunes existantes au sein du couple franco-allemand, ils ont décidé de se rassembler en une association, loi 1901, pour défendre leurs intérêts spécifiques et tenter de mettre en place un réseau efficace de jeunes chercheurs. Ils se donnent pour objectifs de :

développer un réseau d'informations (bourses, postes, rencontres, colloques, parutions...)

contribuer à favoriser les échanges scientifiques entre les jeunes chercheurs

créer et entretenir un vrai dialogue avec les différentes institutions françaises et allemandes

Ils disposent d'une Mailing-List et d'un site Internet (www.giraf-iffd.org). Pour plus d'informations, veuillez contacter : alice.perrin@mageos.com



■ doctorants et docteurs sans poste : 8 euros,
allocaires et ATER : 16 euros, titulaires : 32 euros